

Cybersécurité : faire face à la multiplication des menaces (MATIN)

ATELIER COLLECTIF

Objectifs:

- Sensibiliser aux enjeux de la cybersécurité ;
- Prendre conscience des risques cyber ;
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité numériques adaptées aux menaces ;
- Donner des clés :
- Rassurer.

Animateurs:

- Mélodie FOUREZ, Déléguée à la sécurité numérique, région Centre-Val de Loire (ANSSI)
- Victor-Emmanuel de SA, Chef de projet CSIRT (CybeRéponse)
- Adjudant Bertrand FOMBONNE, Gendarmerie Nationale
- Patrick KLESPERT, Responsable du service infrastructures et production informatique (SIPI) et de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), Conseil départemental du Loiret
- Carole CANETTE, Maire de Fleury-les-Aubrais

Matin 9h00 - 10h45



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Depuis plusieurs mois, les collectivités sont confrontées à de nombreuses cyberattaques. Les menaces sont multiples, permanentes et de plus en plus agressives.

Les communes, quelle que soit leur taille, et les intercommunalités peuvent en être la cible.

La sensibilisation aux risques cyber, par des experts de proximité et acteurs ayant été en première ligne lors d'une gestion de crise, a vocation à apporter des informations et conseils pratiques visant à renforcer le niveau de résilience cyber des collectivités.

Éléments du programme :

- Analyse des risques et vulnérabilités ;
- Présentation du dispositif CybeRéponse ;
- Présentation des outils mobilisables par les collectivités (ANSSI, Gendarmerie);
- Témoignages de collectivités (Comment ont-elles été touchées ? Qu'ont-elles mis en place pour l'avenir ?).

Méthodes pédagogiques :

- Cas concrets et retours d'expérience ;
- Échanges avec la salle.



Prévention des conflits d'intérêts (MATIN)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

Savoir repérer les situations à risque et adopter les comportements appropriés pour les éviter.

Animateur:

Luc BRUNET, Responsable de l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale

> Matin 11h00 – 13h00



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Il est très facile pour un élu local de se retrouver impliqué dans une procédure pénale sans nécessairement avoir eu conscience de franchir la ligne jaune. Tout particulièrement s'agissant de la prise illégale d'intérêts qui est l'infraction en tête des motifs de poursuites contre les exécutifs locaux.

Éléments du programme :

- Définir et délimiter les conflits d'intérêts et la prise illégale d'intérêts;
- Éviter les pièges et identifier les points de vigilance notamment dans les relations avec les associations;
- Adopter les bons réflexes.

Méthodes pédagogiques :

- Exploitation de cas concrets et variés pour rendre la session vivante sans déconnexion avec les réalités du terrain :
- Interactions régulières avec les élus et réponses aux questions.



Gestion des incivilités (MATIN ou APRÈS-MIDI)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- > Donner des outils de communication afin d'armer les élus dans la gestion des conflits ;
- Échanger sur la méthode à adopter et l'attitude à avoir.

Animateurs:

- Juan GUTIERREZ, Négociateur de crise, Gendarmerie Nationale
- Colonel Juan COMPANIE, Conseiller aux Affaires Territoriales, Région de Gendarmerie du Centre-Val de Loire

Matin 11h00 – 13h00 ου

Après-midi 14h30 – 16h30



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Les incivilités, les agressions verbales et physiques des élus sont de plus en plus nombreuses. Face à des administrés parfois virulents, il est primordial que les élus puissent disposer d'outils simples et efficaces pour limiter l'impact d'une agression plutôt que de réagir.

Éléments du programme :

- Donner des clefs de compréhension pour désamorcer les conflits;
- Définir des stratégies d'influence :
 - faciliter la communication,
 - rétablir la relation avec un individu,
 - évaluer le danger,
 - s'interroger sur l'opportunité de s'engager.
- > RETEX (retours d'expérience).

Méthodes pédagogiques :

Support powerpoint, échanges avec les élus et remise d'un mémento synthétique.



Comment garder le cap dans l'incertitude ? (MATIN)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Apprendre à distinguer risque et incertitude ;
- Comprendre les mécanismes en jeu dans les situations d'incertitude;
- Identifier ses clés de réussite face à l'incertitude.

Animateur:

Bénédicte BARADEL Change'R Conseil

> Matin 11h00 – 13h00



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Depuis quelques années nous enchainons les crises de toutes natures. Les imprévus nous obligent à remettre en cause en permanence toutes nos prévisions. Plus qu'une crise, nous vivons une mutation profonde de notre société, et nos certitudes sont challengées les unes après les autres.

Dans ce contexte, comment un(e) élu(e) peut-il(elle) maintenir un cap, piloter au mieux les équipes et les projets, et conserver son équilibre ?

Éléments du programme :

- S'approprier le contexte et les enjeux ;
- À partir d'une situation vécue par les participants :
 - Comprendre les mécanismes psychologiques en jeu, pour soi et pour les autres, dans les périodes d'incertitude;
 - Tirer les enseignements de précédentes expériences pour capitaliser pour l'avenir ;
 - Identifier les leviers d'action pour conserver le cap malgré l'incertitude;
 - Identifier ses clés de réussite face à l'incertitude.
- > Conclusion, évaluation

<u>Méthodes pédagogiques</u> :

Apports méthodologiques et pratiques. Exercice pratique individualisé. Partage d'expériences.



La renaturation et la végétalisation des villes et villages : exemples de bonnes pratiques (MATIN)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Identifier des secteurs clés pour la renaturation et la végétalisation de sa commune ;
- Connaître les bonnes pratiques ;
- > Identifier les acteurs ressources.

Animateur:

Laure FAUCONNIER, Directrice adjointe, Conseillère en paysage CAUE du Loiret

> Matin 11h00 – 13h00



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Le changement climatique a des effets néfastes sur le confort thermique estival dans les espaces urbanisés. L'adaptation des espaces publics, notamment grâce aux solutions fondées sur la nature (végétalisation, régulation hydraulique ou encore aménagement de parcs et jardins), constitue un enjeu en matière de santé et d'attractivité.

L'arbre offre de nombreux services pour les milieux. Dans l'enveloppe urbaine bâtie, il peut s'avérer être le principal atout pour la régulation des températures. **3 à 5°** est la baisse de la température urbaine que les arbres d'ombrage permettent d'apporter (source ADEME).

Éléments du programme :

- Les enjeux d'aménagement liés à la renaturation et végétalisation des villes et villages ;
- Atelier participatif et zoom sur des secteurs clés des villes et villages ;
- Grands principes et bonnes pratiques ;
- Références.

Méthodes pédagogiques :

Exposé, échanges et atelier participatif autour d'un cas fictif.



Sensibiliser à la gestion de crise dans le cadre d'un PCS (MATIN ou APRÈS-MIDI)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Ètre en capacité d'appréhender la caractérisation et les processus de genèse d'une crise ;
- S'immerger dans une situation de crise;
- Appréhender les fondamentaux de réponse et de réduction d'une crise;
- Utiliser les outils de la gestion de crise.

Animateurs:

- Lcl Thomas FLAMANT, SDIS 45
- Lcl Jérémie LACROIX, SDIS 45
- Arnaud BOULAY, Préfecture du Loiret (après-midi)
- Maud MICHEL, Conseil départemental du Loiret

Matin 11h00 – 13h00

ou

Après-midi 14h30 – 16h30



"Développer la culture du risque"



LE JEUDI 10 OCTOBRE 2024 8H15 - 17H30

Hôtel du département - Orléans

<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Face à l'essor et à la diversité des risques (naturels, industriels, sociétaux, cyber, etc.), les communes sont de plus en plus confrontées à des situations de crise. Elles tiennent un rôle majeur dans leur gestion depuis la préparation jusqu'au retour à la normale, notamment dans la mise en œuvre de mesures de sauvegarde de la population et la coordination des acteurs locaux. Une gestion de crise efficace peut significativement réduire les impacts humains, matériels et financiers. La formation à la gestion de crise contribue à renforcer la résilience territoriale en dotant les communes des outils et des connaissances nécessaires pour faire face aux situations imprévues. Elle permet également de mieux comprendre les risques spécifiques locaux et de concevoir un plan communal de sauvegarde adapté à la réalité locale.

Éléments du programme :

- Accueil / Qu'est-ce qu'une crise ?;
- > Explication et mise en place de l'exercice ;
- > Exercice de mise en situation ;
- ▶ Débriefing de l'exercice avec apport de notions (caractérisation d'une crise et situations comportementales afférentes, outils d'une cellule de crise, les différents acteurs impliqués, interactions entre mesures de sauvegarde et missions de secours, etc.).

Méthodes pédagogiques:

- Exercice de mise en situation avec la constitution de 2 cellules (animation et crise);
- Approches notionnelles ;
- ➤ Cellule de crise, les différents acteurs impliqués, interactions entre mesures de sauvegarde et missions de secours, etc.).



Assurabilité des collectivités territoriales (APRÈS-MIDI)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Comprendre le contexte assurantiel des collectivités ;
- Rappel des responsabilités des élu(e)s en matière de gestion des risques ;
- Réflexion sur les pistes de solution : conclusions des différentes missions (Dagès / Chrétien, Husson, Langreney).

Animateurs:

- Jean-Yves DELECHENEAU, Préventeur référent RC SMACL Assurances
- David DURANTEAU, Conseiller technique SMACL Assurances

Après-midi 14h30 – 16h30



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Les collectivités font face depuis plus d'un an à d'importantes problématiques assurantielles. La multiplication et l'intensification des risques, de moins en moins d'assureurs sur ce marché, comment les collectivités peuvent continuer à être assurées demain dans les meilleures conditions possibles ? Comment connaître et maitriser ses risques pour intégrer la prévention et la culture du risque comme sujet transverse et politique ?

Éléments du programme :

- Un constat partagé :
 - Désengagement des assureurs ;
 - Définition de l'assurance ; qu'est-ce qu'un aléa, le principe de mutualisation ?
 - Augmentation des risques et de la sinistralité (climatiques, sociaux, etc.).
- Obligations et responsabilités des collectivités et des élu(e)s :
 - Quels risques et quels bons réflexes ?
 - Développer la culture du risque : intégrer la prévention de 1^e niveau.
- Quelles solutions ? Les pistes de réflexions :
 - Présentation des différentes missions gouvernementales sur ce sujet ;
 - L'évolution de l'achat public ou comment renouer le dialogue ;
 - Renforcer la maîtrise des risques et la prévention ;
 - Une meilleure répartition des risques entre les acteurs.

Méthodes pédagogiques :

Sur la base d'exemples précis, de solutions concrètes et de réflexions sur les pistes de solutions proposées par les différentes missions assurabilité, cet atelier sera à la fois pédagogique, informatif et ouvert au débat avec la salle.



Engager sa collectivité dans la transition écologique (APRÈS-MIDI)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Identifier les différents leviers d'actions des collectivités face aux enjeux du changement climatique;
- Questionner le rôle des élus, des services et l'organisation à mettre en œuvre ;
- Illustrer concrètement les actions possibles à l'échelle d'une collectivité en matière de transition écologique;
- Présenter l'appui de l'ADEME.

Animateurs:

- Mohamed AMJAHDI, Directeur régional ADEME
- Camille DUBRULLE, Coordinatrice Pôle Territoires & Transversalité ADEME

Après-midi 14h30 – 16h30



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Dans un contexte où les enjeux environnementaux et climatiques sont particulièrement forts pour les collectivités (facture énergétique, gestion des effets du changement climatique...), cette formation a pour objectif d'éclairer les élus sur les outils et leviers à leur disposition.

Éléments du programme :

- Contexte et enjeux de la transition écologique pour les communes et intercommunalités :
- Quel rôle pour les élus, quelle organisation et mobilisation au sein de la collectivité ?
- Zooms thématiques : exemples d'actions, d'outils et de méthodes ;
- Quel appui de l'ADEME pour vos projets ?

Méthodes pédagogiques :

Quizz, présentations, démonstration d'outils.



Bien terminer le mandat municipal et mobiliser son équipe pour préparer le prochain mandat (APRÈS-MIDI)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Se réapproprier les différents temps et rythmes du mandat;
- Comprendre les évolutions en cours ;
- Identifier les points de vigilance et les clés de réussite pour la fin du mandat et la suite.

Animateur:

Bénédicte BARADEL, Change'R Conseil

Après-midi 14h30 – 16h30



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

Dans ce dernier tiers d'un mandat municipal déroulé dans un contexte exceptionnel de succession de crises, les élu(e)s sont confronté(e)s à une perception de démotivation, d'essoufflement des vocations, voire d'hémorragie des démissions.

Comment, dans ces conditions, bien terminer le mandat et préparer la suite, éventuellement en passant le relai ?

Éléments du programme :

- À partir d'un exercice d'auto-diagnostic de ses équipes :
 - Remise en perspective des différents temps et rythmes d'un mandat, et de l'implication des élu(e)s au fil du temps;
 - Identification des évolutions en cours et à venir dans l'implication des élu(e)s et des enseignements à en tirer pour la suite ;
 - Clarification de ses attentes vis-à-vis des membres de son équipe actuelle et éventuels besoins pour le futur;
 - Élaboration de quelques principes d'action.

Conclusion, évaluation

Méthodes pédagogiques :

- Apports méthodologiques et pratiques ;
- Exercice pratique;
- Partage d'expériences.



Faciliter l'accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation énergétique (APRÈS-MIDI)

LIMITÉ À 15 PERSONNES

Objectifs:

- Présenter la chaîne d'ingénierie et de conseils existant dans le Loiret, composée d'un réseau d'acteurs habitué à collaborer étroitement : l'ADIL avec sa mission de CEP (Conseil en Energie Partagé), FIBOIS et le Département du Loiret avec CAP Loiret ;
- Présenter les compétences et cette synergie d'acteurs afin de disposer d'une approche intégrée et bien coordonnée de vos projets de rénovation énergétique.

Animateurs:

- Julien PALIS, Conseiller en Energie Partagé à l'ADIL
- Jan JAMKA, Chargé de mission chaleur renouvelable Fibois
- Sandrine GERARD, Directeur du service aux territoires
- Samuel CHAUVEAU, chargé de mission
 Ingénierie territoriale Conseil départemental du Loiret, Cap Loiret

Après-midi 14h30 – 16h30



<u>Publics concernés</u>: Maire, Président, adjoint(e) au maire, vice-président(e) et conseiller(e)

Contexte:

La maîtrise des dépenses énergétiques demeure une préoccupation majeure pour nous tous. Avant de se lancer dans un projet d'envergure, les collectivités ont besoin d'être guidées dans leur réflexion et de bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Éléments du programme :

- Accompagner les collectivités locales dans la phase préparatoire des travaux de rénovation énergétique;
- Maîtriser les étapes opérationnelles à suivre pour s'assurer de l'efficacité et la durabilité de leurs projets;
- Apporter une assistance technique pour définir les besoins spécifiques de chaque projet ;
- Bénéficier d'analyses bâtimentaires préalables nécessaires à la programmation des travaux ;
- Mobiliser l'ensemble des aides financières existantes.

Méthodes pédagogiques:

Exposé, illustrations concrètes, échanges.